



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
9 février 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha, Qatar

21-26 avril 2012

Point 8 d) de l'ordre du jour provisoire

**Promouvoir l'investissement, le commerce, l'entrepreneuriat et les politiques
de développement correspondantes pour stimuler une croissance
économique soutenue dans la perspective d'un développement
durable et équitable**

Treizième session de la Conférence, Table ronde II – Relever les défis pour le développement durable et le développement des entreprises

Note thématique établie par le secrétariat de la CNUCED

I. Introduction

1. Face aux déséquilibres mondiaux persistants et aux problèmes sociaux et environnementaux pressants, il est plus important que jamais d'assurer une croissance économique suivie pour promouvoir un développement durable et équitable. Des politiques actives d'investissement et de développement des entreprises, aux niveaux national et international, peuvent contribuer à cette croissance et procurer les avantages tant attendus pour le développement. Les responsables dans le monde entier s'efforcent de trouver les meilleures options possibles compte tenu du niveau de développement et des possibilités spécifiques de leur pays, du point de vue géographique et sur le plan entrepreneurial, et, surtout, de leurs stratégies globales de développement.

2. Au cours de la dernière décennie, du moins jusqu'à la survenue de la crise financière, l'environnement économique mondial se caractérisait par certaines tendances favorables à une croissance accélérée dans la plupart des régions en développement. Dans de nombreux pays, toutefois, le financement de l'investissement productif pour une croissance durable et équitable restait problématique. Avec l'accroissement constant des investissements requis au minimum pour intervenir dans un environnement international plus ouvert et plus concurrentiel, le développement des entreprises est devenu un défi encore plus important pour beaucoup de pays en développement.

3. Quand les capacités locales pour entreprendre des projets d'investissement d'envergure sont faibles, l'investissement étranger direct peut contribuer à la modernisation industrielle et à la création progressive des capacités locales voulues, à condition que les bonnes stratégies et les réglementations appropriées soient en place. Le défi que cela

implique en termes de politiques est devenu encore plus compliqué vu l'évolution dynamique de l'économie mondiale, avec notamment l'importance de plus en plus grande des chaînes de valeur mondiales et l'émergence de modes de production internationale sans participation au capital (sous-traitance manufacturière, externalisation de services ou agriculture contractuelle) et une interaction de plus en plus complexe entre différents domaines d'action (par exemple entre les politiques pour le commerce et l'investissement et les politiques environnementales ou sociales) ainsi qu'entre différents niveaux d'intervention (par exemple niveaux national, régional et international).

4. La présente table ronde, qui fait aussi partie du Forum mondial de l'investissement 2012, entend aider à trouver des réponses aux problèmes complexes de la mobilisation de l'investissement et de l'entrepreneuriat pour le développement. Les ministres des gouvernements et les responsables d'organisations internationales qui y prendront part examineront comment renforcer le lien entre investissement, commerce et développement des entreprises pour promouvoir le développement des capacités productives et la modernisation industrielle des pays en développement, ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

5. La présente note servira de document de base pour la discussion. Elle examine plus spécifiquement: a) la contribution de l'investissement et du développement des entreprises au développement durable; b) les défis stratégiques à relever pour profiter des retombées positives correspondantes; et c) les perspectives d'action possibles, y compris le rôle de la coopération multilatérale. Elle suggère enfin d) une liste de questions auxquelles pourraient réfléchir les participants à la table ronde.

II. Investissement et développement des entreprises: des importantes contributions au développement durable

6. Le développement économique est essentiellement tiré par l'investissement intérieur public et privé. La mobilisation de l'investissement demeure un réel défi pour les pays en développement et surtout pour les pays les moins avancés (PMA) ou avec une économie structurellement faible, où l'épargne intérieure est insuffisante. Compte tenu des déficits de financement considérables pour le développement dans ces pays, l'investissement étranger peut venir utilement compléter l'investissement intérieur. En tant que source de financement du développement, l'investissement étranger présente de nombreux avantages. Si tous les secteurs économiques peuvent en bénéficier, c'est dans certains secteurs précis que la contribution de l'investissement étranger au développement durable est la plus manifeste. C'est le cas des infrastructures, de l'agriculture et des secteurs liés à l'économie verte, à condition de mettre en place en même temps un cadre réglementaire bien équilibré pour permettre à l'investissement étranger de procurer des bénéfices concrets.

7. L'investissement étranger peut favoriser les transferts de capitaux, de technologies et de savoir-faire dans différents secteurs. Il peut créer de l'emploi, accroître les recettes fiscales, promouvoir les liens commerciaux et renforcer les capacités d'exportation (par exemple en permettant aux entreprises nationales de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales); et il peut promouvoir les relations commerciales et les effets de synergie et autres effets positifs pour le développement. Le développement des chaînes de valeur mondiales et des modes de production sans participation au capital peut lui aussi contribuer de façon importante à la lutte contre la pauvreté, dans la mesure où les communautés marginalisées et les petits fournisseurs peuvent s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales ou régionales en tant que producteurs ou fournisseurs de marchandises ou de services. Cela permet aussi de promouvoir la contribution des entreprises étrangères au développement durable, dans le respect des règles de conduite en matière sociale et environnementale. Dans ce contexte, les normes en matière de responsabilité sociale des

entreprises, qui s'appliquent de plus en plus à l'ensemble des chaînes d'approvisionnement et des réseaux de production intégrés des entreprises multinationales, peuvent véritablement contribuer à l'amélioration des pratiques des entreprises, dans le monde entier, sur le plan social et environnemental.

8. L'investissement étranger peut être particulièrement bénéfique quand il intervient en synergie avec des investissements intérieurs et publics. Il peut par exemple compléter voire renforcer la formation de capital par les entreprises locales, et contribuer à la mobilisation des capacités productives locales. Lorsque l'investissement intérieur est peu important, comme c'est notamment le cas dans les PMA, souvent des entreprises étrangères et des entreprises locales peuvent collaborer afin d'exploiter leurs avantages comparatifs respectifs et d'arriver ainsi à des résultats qui soient avantageux pour les unes et les autres.

9. La crise économique et financière récente a mis en lumière l'important rôle de l'investissement public, considéré comme un instrument anticyclique et aussi comme une fonction essentielle de l'État en tant qu'investisseur en dernier ressort. Par ailleurs, l'investissement public est extrêmement important pour la croissance à long terme et le développement, notamment parce qu'il contribue à l'expansion des capacités productives, stimule la demande globale et favorise l'allocation des ressources économiques. Les investissements dans l'agriculture, les infrastructures et dans les activités liées aux changements climatiques illustrent bien, là encore, l'interaction bénéfique entre investissement étranger et investissement intérieur, et entre investissement public et investissement privé.

10. À toutes ces questions s'ajoute celle de l'entrepreneuriat, l'un des plus puissants moteurs de la croissance économique. En développant les capacités entrepreneuriales et en facilitant la création d'entreprises on peut promouvoir le développement de petites et moyennes entreprises axées sur la croissance, qui à leur tour contribueront à la création d'emplois, à l'innovation, à la création de valeur ajoutée et aux recettes budgétaires. Ce processus facilite la transformation structurelle et la modernisation industrielle. En encourageant l'entrepreneuriat on peut promouvoir la croissance de la productivité et aider à trouver des solutions commerciales concrètes à des problèmes sociaux et environnementaux, par exemple à travers le développement d'activités économiques respectueuses de l'environnement ou l'emploi de femmes, de jeunes ou de personnes appartenant à des groupes désavantagés. La promotion de l'entrepreneuriat est une stratégie d'action fondamentale des pays ayant l'économie la plus compétitive, et elle peut contribuer au développement équitable et durable qui est recherché.

11. En bref, l'investissement étranger et le développement des entreprises locales peuvent, ensemble, enclencher un cercle vertueux de croissance et de développement.

III. Les défis à relever

12. Pour que l'investissement étranger puisse contribuer de manière effective à un développement durable et équitable, certaines initiatives doivent être prises. Ainsi, les mesures visant à attirer l'investissement étranger doivent s'accompagner de mesures propres à renforcer la contribution de cet investissement au développement durable (par exemple en s'assurant que les investisseurs se comportent de façon responsable), ainsi que de stratégies pour combiner de façon optimale investissement intérieur et investissement étranger, d'une part, et investissement public et investissement privé, d'autre part.

13. Il faut aussi des mesures pour que les chaînes de valeur mondiales et les modes de production sans participation au capital contribuent au développement. Par exemple, la complexité de plus en plus grande des chaînes de valeur mondiales oblige les pays à accroître la compétitivité de leurs producteurs et la fiabilité et l'efficacité de leurs processus

de production. Et il faut également agir pour empêcher les entreprises multinationales d'évincer les industries locales, d'enfermer les producteurs locaux dans les segments à faible valeur ajoutée du processus de production et de créer des effets indésirables du point de vue social et environnemental.

14. Enfin, il faut des politiques actives pour appuyer l'entrepreneuriat. Dans de nombreux pays, il n'existe pas encore de politiques spécifiques pour faciliter la création de nouvelles entreprises et le développement des très petites, petites et moyennes entreprises.

IV. Intégrer les politiques relatives à l'investissement dans les stratégies globales de développement des pays

15. Les pays doivent choisir les bonnes politiques pour l'investissement et les intégrer comme il convient dans leurs stratégies de développement, alors même que l'économie mondiale semble entrer dans une nouvelle phase de mondialisation, où un développement équitable et durable devient une exigence. On voit ainsi se profiler une nouvelle génération de politiques d'investissement s'inscrivant dans une perspective de développement plus large mais aussi plus complexe et s'attachant dans le même temps à maintenir un climat général favorable à l'investissement.

16. Au niveau des politiques nationales, par exemple, dans le cadre d'une stratégie plus volontariste de développement économique de nombreux gouvernements sont amenés à envisager des mesures ciblées pour promouvoir un climat plus favorable à l'investissement et orienter ce dernier vers les secteurs contribuant le plus au développement durable, comme les infrastructures, l'agriculture et l'économie verte. Pour pouvoir mettre à profit les avantages des modes de production sans participation au capital, les pays doivent diversifier leur base industrielle (un facteur particulièrement important pour les PMA et les pays africains) et améliorer leurs capacités industrielles dans la chaîne de valeur (le cas surtout des pays à revenu intermédiaire).

17. Face aux conséquences négatives possibles sur le plan social et environnemental des investissements et des modes de production sans participation au capital, surtout dans les pays en développement, on a préconisé l'adoption de mesures pour faire respecter des règles de conduite pour les entreprises et pour renforcer la surveillance de l'État. Il faudrait inciter à une conduite responsable les entreprises intervenant dans les activités des chaînes de valeur mondiales des sociétés multinationales, y compris dans le cadre de modes de production sans participation au capital.

18. En ce qui concerne l'interaction entre investissement étranger et investissement intérieur, les défis majeurs consistent à trouver l'équilibre optimal entre l'un et l'autre, à éviter les effets d'éviction et à tirer parti de l'investissement étranger pour développer et mobiliser les capacités productives locales et pour optimiser les relations et les synergies potentielles à différents niveaux de la chaîne de valeur, depuis la recherche-développement jusqu'à la production. En ce qui concerne l'interaction entre investissement privé et investissement public, il s'agit notamment de définir les projets d'investissement qui se prêtent à une coopération public-privé, de cibler les types de partenariat les plus prometteurs par rapport aux objectifs de développement recherchés – par exemple, différents partenariats public-privé – et de parvenir à une juste répartition des coûts et des risques entre le secteur public et le secteur privé. Dans les deux scénarios, il est indispensable de mettre en place les cadres politiques et réglementaires appropriés – par exemple en renforçant le principe de la primauté du droit ou bien en décidant jusqu'où doit aller la libéralisation ou l'ouverture.

19. Au niveau des politiques internationales, les accords internationaux d'investissement (AII) peuvent contribuer de façon importante à un environnement stable, prévisible et transparent pour l'investissement international, et faciliter les flux d'investissement transfrontières. Mais ces accords posent dans le même temps un certain nombre de problèmes systémiques et concrets aux négociateurs, aux décideurs et aux autres parties prenantes. Avec plus de 3 000 accords d'investissement principaux, de nombreuses négociations en cours et de multiples mécanismes de règlement des différends, l'univers des AII est devenu presque trop vaste pour que les États puissent le maîtriser, trop compliqué pour que les entreprises puissent en profiter, et trop complexe pour que les acteurs en général puissent le comprendre. Ces accords suscitent en outre de plus en plus d'interrogations quant à leur contribution au développement durable. Il est donc essentiel de trouver les moyens de rééquilibrer ces accords y compris en utilisant leurs mécanismes pour préserver une marge d'action sans réduire trop la protection accordée aux investisseurs.

20. Pour aider les responsables à relever ces défis, la CNUCED a conçu un cadre directeur pour l'investissement au service du développement durable, comportant des dimensions aussi bien nationales qu'internationales.

V. Compléter les politiques pour l'investissement par des politiques de promotion de l'entrepreneuriat

21. Pour le développement des entreprises, il est indispensable de bien coordonner les nombreux domaines d'action en cause – développement industriel, infrastructures, ressources humaines, développement des compétences et développement technologique et infrastructure financière – pour optimiser les synergies et les effets positifs. Les politiques pour l'entrepreneuriat ne peuvent pas être dissociées des politiques nationales de développement économique au sens plus général ni des réalités nouvelles. Il faut donc suivre une approche qui implique l'administration dans son ensemble, avec un engagement gouvernemental fort et une étroite coordination entre les différents ministères, et en partenariat avec le secteur privé et les autres acteurs de la société civile.

22. Dans ce domaine aussi, un cadre directeur peut offrir aux décideurs un point de référence utile. Même s'il n'existe pas de solution universellement applicable, le cadre directeur pour l'entrepreneuriat récemment mis au point par la CNUCED définit six domaines d'action prioritaires ayant un effet direct sur l'activité entrepreneuriale: a) formuler des stratégies nationales pour l'entrepreneuriat; b) optimiser l'environnement réglementaire; c) promouvoir la formation et les compétences pour l'entrepreneuriat; d) faciliter l'échange de technologies et l'innovation; e) améliorer l'accès aux moyens de financement; et f) promouvoir l'information et la création de réseaux.

VI. Coopération multilatérale et perspectives d'action

23. L'investissement productif et le développement des entreprises sont des composantes clés d'une économie mondiale dynamique. Si leur importance pour le développement durable n'est pas contestée, il reste très difficile de concevoir les politiques adéquates à suivre.

24. Vu les défis évoqués plus haut pour l'investissement et l'entrepreneuriat et le débat plus général sur la gouvernance économique mondiale, on peut se demander si les politiques choisies par les pays – sous leur forme actuelle – mettent suffisamment l'accent sur la promotion de l'investissement et de l'entrepreneuriat et sur leur contribution effective au développement. La table ronde ministérielle offre une excellente occasion de réfléchir

aux moyens de renforcer les politiques pour l'investissement et le développement des entreprises afin d'optimiser leurs effets positifs.

25. Les cadres directeurs généraux pour l'investissement et l'entrepreneuriat au service du développement durable proposés par la CNUCED et décrits dans la présente note entendent fournir des orientations et des conseils concrets pour choisir les politiques et servir de références aux décideurs, aux niveaux national et international. En examinant ces cadres directeurs à la lumière des expériences faites et des leçons tirées en fonction des différentes approches, la table ronde aidera à promouvoir des initiatives pour un développement durable. Et elle contribuera à faire connaître ainsi les visions, les stratégies et les expériences pouvant contribuer à un nouveau modèle d'action pour le développement, le commerce (à travers les chaînes de valeur mondiales) et le développement des entreprises.

26. Sur cette base, la table ronde ministérielle pourrait examiner les questions suivantes:

a) Quels sont les défis stratégiques essentiels aujourd'hui pour promouvoir la contribution de l'investissement et de l'entrepreneuriat à un développement durable? Quelles sont les expériences des pays à cet égard?

b) Comment assurer des investissements étrangers responsables et durables et optimiser leur rôle dans la mobilisation de l'investissement intérieur et dans le renforcement des capacités productives locales? Quelles sont les leçons à tirer des expériences des pays?

c) Comment améliorer le régime des AII de façon qu'il joue son rôle de promotion de l'investissement au service du développement?

d) Comment intégrer les politiques de développement des entreprises et les stratégies globales de développement des pays afin qu'elles contribuent de façon optimale à un développement durable?

e) Quelles sont les initiatives nouvelles envisageables pour la coopération et la coordination internationales dans ce domaine?
